

Article 29 du Règlement

Des voix: Bravo!

M. Stewart: Qui a établi Dome?

M. Forrestall: Nous voulons savoir qui a établi Dome.

M. Stewart: Qui a établi Dome grâce au fisc?

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, c'est la première réaction des députés conservateurs depuis le début de la journée.

M. Forrestall: C'est du pur cynisme libéral.

M. Turner (Vancouver Quadra): J'entends les phoques savants qui s'agitent.

M. Stewart: Qui a établi Dome grâce au fisc? Parlez-nous de Dome Canada.

M. Turner (Vancouver Quadra): Je dois dire qu'ils sont beaucoup plus vivants à neuf heures du soir qu'ils ne l'étaient à onze heures ce matin. Lorsque nous avons entamé le débat sur la peine capitale, ce matin, les néo-démocrates et les libéraux étaient deux fois plus nombreux que les conservateurs. Voilà comment ces derniers traitent le Parlement et cette question très importante.

Nous sommes en face non seulement d'un ministre passif, d'un ministre de la négligence bénigne, mais encore d'un ministre solitaire. Nous allons lui tenir compagnie jusqu'à ce qu'il nous donne une réponse satisfaisante ce soir.

[Français]

J'espère que le ministre, après tout, répondra de façon courtoise aux urgences et aux exigences de ce débat, qu'il sera devant la Chambre beaucoup plus franc, beaucoup plus—pas honnête—mais beaucoup plus libre dans ses opinions...

Une voix: Ouvert.

M. Turner (Vancouver Quadra): ... beaucoup plus ouvert, qu'il nous «prenne dans sa confiance», pas seulement nous les députés mais, par nous, la population canadienne. Il n'est pas trop tard, même après son attitude un peu trop relaxée, «cavalière», c'est le mot. J'espère que finalement, le ministre se rendra compte, lui et son premier ministre, lui et son collègue le ministre des Finances surtout, que les Canadiens et les Canadiennes ne tolèrent plus une attitude négligeante. Ils ne veulent pas—nous autres, les Canadiens—qu'industrie après industrie, secteur économique après secteur économique, que ce soit abandonné et vendu d'une façon spontanée et cavalière aux États-Unis.

[Traduction]

C'est peut-être au programme politique du gouvernement, mais pas au programme du Parlement. Je prie le ministre de s'expliquer ce soir.

Au nom des Canadiens que nous représentons, nous n'avons pas l'intention d'en rester là. Nous allons poursuivre tant que nous n'aurons pas obtenu de réponses satisfaisantes et une solution satisfaisante de toute cette affaire.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, il me fait grand plaisir de participer à ce débat sur l'acquisition proposée de la société Dome Petroleum. Cette transaction suscite chez les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions du pays un intérêt considérable et ce, avec raison. Toute transaction mettant en cause une entreprise qui, au chapitre de la production du gaz et du pétrole, se classe au deuxième rang dans le secteur pétrolier canadien, qui est source d'emplois pour plus de 4 000 personnes et dont la survie est menacée par une dette de plus de 6 milliards de dollars devrait faire l'objet d'un débat éclairé et d'une réflexion approfondie.

Monsieur le Président, je pourrais citer différents éditoriaux, des articles qui ont été écrits depuis quelques jours. Ce débat étant important, et plusieurs personnes se prononçant sur la question, j'aimerais quand même saisir la Chambre d'extraits d'une chronique parue dans le journal *La Presse*, d'Alain Dubuc, samedi dernier. L'article est intitulé, avec bonne raison:

L'éléphant blanc de l'or noir. L'aventure de Dome Petroleum a été un lamentable fiasco. Cet échec spectaculaire a mené la compagnie au bord de la faillite et a illustré de façon magistrale à quel point les bureaucrates et les politiciens fédéraux ont pu se mettre le doigt dans l'oeil avec leur politique énergétique.

Et j'ajoute: il y a quelques années, ce n'est pas ce gouvernement qui met en vente la société Dome, c'est l'ancien ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Marc Lalonde. L'article continue, monsieur le Président:

Dieu merci, on est en train d'écrire le dernier chapitre de cette pitoyable saga. Et cela provoque tout un débat, parce que le sauvetage de la compagnie passera sans doute...

je dis peut-être, on ne sait jamais...

... par sa prise de contrôle entre les mains d'une compagnie étrangère, Amoco. On a cependant tendance à oublier quelque chose. L'enjeu principal de ce dossier n'est pas la relance glorieuse de la compagnie; il s'agit plutôt d'un rescapage. L'enjeu est le suivant. Dome est une compagnie pétrolière qui ne vend pas d'essence. C'est un gros producteur de pétrole et surtout de gaz.

Et dans le cas précis de la Dome, je crois que l'article résume bien la problématique, c'est pour cela que je m'en sers.

Dans le cas précis de Dome, c'est un faux débat. Tout d'abord, Dome n'est pas vraiment une compagnie canadienne. 52 p. 100 de ses actionnaires sont étrangers, et surtout, son sort est lié au bon vouloir de ses créanciers.

La moitié de sa dette de 6,3 milliards de dollars est due à des institutions étrangères. Par ailleurs, Dome, qui a enregistré un déficit de 2,1 milliards de dollars en 1986, est prise dans un cercle vicieux. Elle a tellement de mal à rembourser sa dette qu'elle n'a pas d'argent à consacrer aux activités qui la sortiraient du trou. Si une compagnie riche en prend le contrôle, elle sera en mesure d'insuffler à Dome le dynamisme qui lui manque, d'injecter les capitaux, d'accélérer des travaux d'exploration et de production, de créer des emplois. Les puits de pétrole, ça ne se creuse pas avec des principes, mais avec des dollars. Il n'en reste pas moins que la plupart des Canadiens, si on leur donnait le choix, aimeraient beaucoup mieux que ce soit une compagnie canadienne...

Et je l'ai dit publiquement. Mais il apparaît que la société Amoco a pour l'instant fait l'offre supérieure.

En plus, il y a quelque chose de troublant à aider avec des fonds publics l'une des compagnies les plus riches au Canada.